L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI MATIN. 19 JUIN.

FEUILLETON.

LE SERMENT DE MADELEINE,

PAR

CHARLES DESLYS.

VIII—Suite.

—Un beau mouvement, une brave résolution! Trouver et démasquer celui qui a fait le coup! C'est difficultueux...... mais pas impossible...... surtout si l'on vous aide....

—Et qui m'aiderait?

—Moi, tout le premier, foi de Gandoin!

—Tu soupçonnes donc quelqu'un? s'écria Madeleine.

—Non, répliqua-t-il vivement, personne! Je n'y songeais pas.... Faut réfléchir et chercher. Vous savez, moi, tout en colportant mes contraintes, je fais du chemin.... j'entre partout et je n'ai ni mes yeux ni mes oreilles dans ma poche. Bref, disposez de moi comme d'un furet que le chasseur lâche là où ne pourraient pénétrer ni lui ni ses chiens.

La physionomie et les allures de Gandoin se prêtaient à cette comparaison; il y avait en lui de la fouine.

—Je te remercie; ce n'est pas de refus, murmura Madeleine qui l'observait, accoudée sur la table.

—Seulement, reprit-il, à vous de me montrer le terrier! S'il y a des lapins dedans, je promets de les faire déguerpir. Mais j'ai la vue basse, et vous avez de bons yeux. Avec cela, beaucoup plus d'intelligence, de malice, et la ferme vouloir d'arriver à votre but. Moi, je n'y ai d'autre intérêt que le désir de rendre service à de braves gens qui m'ont fait du bien. Regardez donc.... Cherchez! Sitôt qu'un soupçon vous viendra, faites-m'en confidence.... Et motus!.... car les mauvais payeurs ne me chérissent guère.... Je ne suis qu'un pauvre diable sans défense.... et si l'on se doutait de la chose, on me casserait les reins, pour sûr!

En parlant de la sorte, à voix basse et l'œil au guet, Gandoin avait ramassé son argent. Il se disposait à partir.

—Soit! conclut Madeleine, viens de temps en temps nous demander la soupe... et nous causerons. Au revoir!

—Au revoir! répéta sur le même ton le porteur de contraintes.

Et il disparut.

Madeleine n'avait pas bougé de place. Elle se prit le front dans les deux mains, toute songeuse.

Son mari, qui était resté le muet témoin de cette scène, se rapprocha d'elle peu à peu, sans bruit et, tout à coup, la serrant dans ses bras:

—Chère femme! dit-il, mais tu ne te tiens donc pas pour satisfaite.... Mais tu y penses donc toujours, à ton serment?

—Je n'ai garde de l'oublier!.... répondit-elle.

Puis, avec douceur, les mains dans les mains de son mari, les yeux dans ses yeux:

—C'est en vain que tu t'efforces de me cacher ta peine, mon pauvre Jean! Ne t'inquiète pas, ne t'afflige pas. On te rendra justice, aie confiance!

IX

OU MADELEINE SE MET EN CAMPAGNE.

C'était non-seulement de l'espoir, mais encore une consolation. Jean Michaud savait son chagrin partagé.

Les esprits qui se laissent facilement abattre se relèvent de même. Un semblant d'illusion lui revint. Dans la crainte de quelque nouvel affront, il se confina chez lui, travaillant avec une activité fiévreuse à remettre en bon état toutes choses. La fatigue lui procurait le sommeil, et c'était une sorte de béatitude pour ce pauvre homme, qui depuis longtemps n'avait pas dormi.

D'ailleurs, la réprobation ne semblait s'attacher qu'à lui seul. Les enfants étaient retournés à l'école, et paraissaient satisfaits. Madeleine se vantait de recevoir partout bon accueil et, contrairement à ses habitudes d'autrefois, on la voyait sortir tous les jours, entrer et causer chez les voisins, même s'asseoir devant les portes et travailler de compagnie avec les autres dentellières.

C'est là que se débitent les cancans, les *potins* de la chronique villageoise. Nos *reporters* parisiens ne sont pas mieux instruits, plus indiscrets, que certaines commères de bourgade. Quel instinct de divination! Quelles langues! Madeleine parlait peu, mais elle écoutait, provoquant parfois d'un regard les plus médisantes. On lui témoignait une sorte de pitié dédaigneuse, dont elle ne paraissait même pas s'apercevoir. Elle feignait l'apathie. On se disait: "Pauvre femme! son malheur lui a tapé sur le cerveau; elle ne peut plus se plaire dans son intérieur: tâchons de la distraire.... c'est de la charité chrétienne!"

En réalité, elle attendait un mot qui la mît sur la voie. C'est ainsi qu'elle commençait son enquête.

Rien encore! Aucun indice!

Gandoin était revenu, l'interrogeant des yeux.

Par un simple geste, Madeleine avoua son insuccès.

—Cherchez toujours, lui dit-il avec son cauteleux sourire, et lancez-moi sur la piste aussitôt que vous en aurez une en tête; j'ai de bonnes jambes!

Celles de Barnabé étaient également au service de Madeleine, qui ne pouvait mettre en doute la sincérité de son dévouement.

Dès le lendemain de l'assassinat, dès l'arrestation de Michaud, il s'était proposé pour but de découvrir le vrai coupable. Souvent on l'avait vu causer avec les gendarmes et même les guider dans leurs recherches. Lors du retour de Madeleine, il s'était fait un devoir de lui en rendre compte: il lui avait dit:

—La justice a vainement battu tout le canton. Ce sera difficile, allez! car elle a de fiers yeux.... et ce qui leur échappe est bien caché!

—Dieu nous inspirera! fit Madeleine.

—Nous, oui! nous deux! répliqua Barnabé. J'en suis aussi, morguenne, et de tout cœur! Il n'y a pas de soir où je ne m'endorme, il n'y a pas de jour où je ne m'éveille en me disant: Mais qui donc a fait le coup? qui donc?

Un dimanche, il passa devant l'atelier, décrivant des zigs-zags et chantant à tue-tête. Madeleine le crut en état d'ivresse et l'arrêta pour lui reprocher sa conduite.

Mais, avec un regard d'intelligence et le sourire aux lèvres:

—C'est une frime! murmura-t-il, afin qu'on ne se méfie pas de moi dans les cabarets. Tous les buveurs y sont aujourd'hui, jasant comme des pies borgnes. Je les excite.... et j'écoute. Comprenez-vous? Mais grondez-moi donc bien haut.... Voilà du monde. On nous regarde!

Madeleine obéit. Barnabé riposta par quelques excuses incohérentes. Mais dès que les curieux se furent éloignés:

—Ce n'est pas tout, reprit-il, à voix basse. Vous savez bien le quartier des masures, où gîtent nos plus mauvais gas. Ce soir, quand la tête n'y sera plus, je les reconduirai vers leurs femmes. Alors bataille, invectives et tout le tremblement! C'est à qui se reprochera quelques vilenies.... Ah! ah! j'en apprends de drôles, et pourrais tous les envoyer en correctionnelle.... mais quant aux assises, rien encore! Attendons!

Et, d'une marche titubante, le faux ivrogne s'en fut en chantant:

Vive le vin,
Vive ce jus divin,
Je veux jusqu'à la fin,
Qu'il égaye ma vie.

....

La semaine suivante, comme Madeleine cueillait au jardin quelques herbes, elle entendit une voix qui, précautionneusement, l'appelait à travers la haie.

Elle y courut, écarta les branches.

C'était Barnadé.

Il avait un œil poché, un bras en écharpe.

—Eh! mon pauvre garçon, demanda-t-elle, que t'est-il donc arrivé?

—Faites pas attention! répondit-il, deux voleurs de poules ont été arrêtés aux masures.... On prétend que c'est sur ma dénonciation.... que je suis de la police.... Tout le monde s'est mis contre moi.... Vous devinez le reste!

—Mais, se récria-t-elle, il faut que tu aies été dénoncé toi-même.....

—Chut! l'interrompit-il, parlons plus bas!.... M'est avis que des propos se sont tenus aussi sur votre compte.... On se doute du but que nous poursuivons.... Croyez-moi, n'allez plus travailler avec les voisines.

Et, traînant la jambe, le pauvre éclopé s'esquiva.

Son conseil n'étonna pas Madeleine. Déjà quelques allusions aigres-douces l'avaient avertie qu'il était temps de battre en retraite. Elle s'exécuta, sans autre regret que celui d'une campagne infructueuse. Ces commérages ne lui avaient rien appris, ne lui apprendraient rien. De plus, ils la fatiguaient. Elle reprit avec plaisir son ancienne existence casanière.

On la remarqua, s'en alarma.

—Gageons, lui dit-il, qu'on t'aura fait quelque avanie!

Et comme elle s'en défendait:

—Moi, je supporterais tout, s'écria-t-il, mais si l'on devait s'en prendre à ma femme, à mes enfants....

Depuis quelques jours, Jeannette et Petit-Pierre manifestaient une certaine répugnance pour aller à l'école. Vainement leur père les avait interrogés: ils se taisaient, mais c'étaient sans cesse de nouveaux prétextes pour rester à la maison. Petit Pierre avait perdu toute gaîté. On le rencontrait, lui si turbulent d'ordinaire, immobile et comme tout honteux dans quelque recoin. Des gestes de colère lui échappaient. Plusieurs fois, sa sœur était revenue les yeux rouges. Elle avait donc pleuré!

Un soir, à l'heure de la sortie des classes, Jean et Madeleine entendirent un grand bruit, quelque ce fut plus qu'à l'usage. Ils regardèrent.

L'essaim des écolières et des écoliers tourbillonnait sur la place. Mais ce n'était pas un jeu. Des cris de menace et de douleur se dégageaient de ce tumulte. On ramassait, on jetait des pierres.

Tout à coup l'attroupement se rompit, rejeté du centre vers les maisons, et, dans l'intervalle, on aperçut d'abord Barnabé, qui, superbe d'indignation, distribuait çà et là des calottes aux retardataires.

Derrière lui se montra l'instituteur, et sa vue seule acheva la déroute.

Comparables aux flots de la mer soudainement apaisés par le quos ego de Neptune en courroux, les jeunes émeutiers se calmèrent comme par enchantement. Mieux encore, ils disparurent.

Une fillette, un garçon restaient seuls au milieu de la place.

Celle-ci, agenouillée, se cachait le visage de ses deux bras, dans l'attitude de l'effroi.

Celui-là, protecteur et debout, la tête haute et les poings fermés dans une pose héroïque.

On a déjà reconnu Jeannette et Petit-Pierre.

Dès que les ennemis furent en fuite, il se pencha vers sa sœur afin de la rassurer; et, comme elle n'osait pas encore se remettre en chemin, il l'enleva dans ses bras; il se dirigea, chargé de ce cher fardeau, vers la maison.

Les parents accouraient à leur rencontre. Ils [illegible] vêtements [illegible] enfants étaient souillés [illegible] coup de pierre.

Dire avec quelles angoisses, avec quelles caresses ils les entraînèrent, ils les emportèrent chez eux, ce serait impossible.

Mais à toutes leurs questions:

—Rien! ce n'est rien, ma mère, répondait Jeannette.

De son frère, on n'entendait que ces mots d'indignation:

—Oh! les lâches! les méchants!.... Toutes contre elle!.... tous contre moi.... Pauvre petite sœur!.... Oh! je l'ai défendue!.... je la défendrai!.... qu'ils y reviennent!

Et le digne garçon se redressait, se hérissait comme un jeune coq. A travers sa blouse arrachée, sa chemise en lambeaux, on voyait palpiter son cœur. Ses yeux étaient étincelants.

La sœur de Barnabé, qui survint, fut plus explicite.

—Bravo, Petit-Pierre! s'écria-t-il, tu es un brave!.... Nous sommes deux braves! Mais il était grand temps que je te vienne en aide! Hein! comme je vous les ai étrillés!.... Vlin! vlan! ils ont senti le poids de mes mains, des mornifles! Que les parents s'en mêlent à leur tour et m'admonestent une seconde volée, tant pis!.... Je ne regretterai pas mes calottes!

Cependant, Madeleine et Jean le pressaient de questions. Malgré ses réticences, il devint facile de comprendre que depuis déjà quelques jours, on humiliait, on tourmentait les deux enfants dans le but évident de les bannir de l'école. Contre Petit-Pierre on n'osait trop rien; il avait su se faire craindre. Mais les filles, plus impitoyables encore que les garçons, s'étaient acharnées après Jeannette. Au sortir de la classe, elles l'avaient assaillie. Son frère accourut. Intervention de tous les autres gamins. Bataille!

—Mais que peut-on reprocher à mes enfants? répétait le père. Qu'ont-ils donc fait? D'où vient cette animosité? Pourquoi cette haine?

A chacune de ces interrogations, Jeannette ou Petit-Pierre se retournaient vers Barnabé, le suppliant des yeux de ne pas répondre.

La réponse arriva des écoliers eux-mêmes qui, s'étant répandus dans la campagne, passaient en ce moment derrière la maison. Parmi leurs clameurs, on distingua ces cris:

—A bas la fille de l'assassin! A bas la fille du voleur!

Jean Michaud porta les deux mains à sa poitrine, comme s'il venait de recevoir un coup terrible en plein cœur. Puis, la pâleur de la mort au visage, il chancela, il tomba sur un siége avec cette exclamation, avec ce sanglot de désespoir:

—Eux aussi: Jusqu'à mes enfants! Mais il fallait donc me couper le cou! Peut-être aurait-on fait grâce à mes enfants! Peut-être en aurait-on pitié!

Ils s'étaient jetés dans les bras de leur père. Tous les trois, ils mêlèrent leurs larmes.

La mère restait debout, le regard levé vers le ciel et ces mots sur les lèvres:

—Dieu juste! mais venez-moi donc en aide!.... Un indice!.... une lueur!.... une preuve!....

(*A continuer.*)

BULLETIN FINANCIER.

Mardi soir, 18 juin 1872.

Il ne s'est pas opéré de changements sur le marché monétaire. La demande d'escompte est assez bonne, mais il y a peu d'offres de papier à courte échéance dans les banques, et toutes les bonnes signatures de ce genre sont acceptées sur-le-champ. La plupart des nombreux billets à longue échéance, présentés dans le but de faire face aux circonstances en attendant l'hiver, sont rejetées. Une grande partie de ce papier reparait dans les rues, où les signatures de premier ordre, accompagnées d'excellentes garanties collatérales, se placent aisément à des taux qui se rapprochent des moins élevés des nôtres. Le papier hypothécaire de premier ordre est toujours en demande. Bien que les banques, à cette époque-ci de l'année, fortifient leur position en vue des dividendes, elles ont des fonds en abondance pour les billets qu'elles désirent.

L'or a ouvert à 113 à 113 1/4 contre 114 à New-York et, sans avoir été recherché, a fermé aux taux d'ouverture contre 113 7/8 à New York. Les ventes annoncées comprennent $2000 à 113 7/8, 10,000, (2000, 8000) à 113, 11,500 (2,000, 3,000, 3000 et 3,500) à 113 1/8, $12,000 (3000, 3000 et 7,000) à 113 1/4, $1,000 à 113 3/8.—Dans l'argent, $600 en demi-piastres américaines à 108 3/4.

La demande pour droits de douane n'a rien eu de remarquable. Dans l'argent, $400, en demi piastres américaines, à 180 3/4 et $2000 à 109. On cite encore les demi-piastres américaines à 108 à 108 1/2 et 109, les piastres mexicaines à 3 1/2 à 5 1/2 de prime sur l'or.

Le change sterling a encore manqué d'animation, mais est resté ferme. Les opérations sont: 1500 livres connaissement à 124, 3000 clear No 1 en deux traites de 1000, à 124 1/2, 1000 dito à 124 5/8, $800 de banque à 125, 1200 dito à 125 3/8. Les francs sont négligés depuis plusieurs jours. On n'a vendu, aujourd'hui, que de petits montants pour remises.—A la clôture, le sterling était coté à 124 à 124 1/2 le connaissement et clear No 1 et 125 à 125 1/4 le change de banque, les francs, à 4.63 1/4 à 4.62 1/2 le change de banque et 4.60 à 4.57 1/2 le change de banque.

Le change américain a été plus ferme, mais la demande a été modérée. Les transactions annoncées comprennent $145,000, dont $5,500 (10,000, 20,000 et 25,000) en change de commerce, sur New York, à vue, et $15,000 de banque à 1/8 d'escompte, $75,000 (10,000, 15,000, 25,000 et 25,000) de banques au pair. Les banques ont encore tiré sur New York, pour de petites sommes, à 1/8 de prime, et le change particulier était coté, à la clôture, à 1/16 d'escompte à pair.

On n'a pas annoncé de ventes d'actions. Dans les bonds, une vente de $10,000 de bonds 6 pour cent de l'Etat, émission de 1870 pour la dette flottante, a eu lieu à 51. Aucune vente de mandats n'a été annoncée.

Les certificats d'allocations de la ville ont encore été en demande. On a vendu $1,000 à 70, 3,000 à 70 1/2 et 6,300 (3,000, 2,000 et 5,000) en lots de détail, à 71. Il s'est vendu des sommes insignifiantes, aux contribuables à 72.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE.
Lundi, 17 Juin 1872.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 250 balles prises des prix irréguliers et plus faciles.

Nous reproduisons aussi les chiffres de l'Exchange, lesquels regardent les listes courantes de ses types, tandis que nos chiffres à nous regardent les listes en moyenne, les hauts chiffres pour le strict.

	Listes en moyenne	Chiffres de l'Exchange
Inférieur......	—— à ——	—
Low ordinary.	18— à 18½	—
Ordinary......	19¾ à 20—	20—
Good ordinary	22¼ à 22¾	22¼
Low middling	23¾ à 24¼	23¾
Middling......	24¾ à ——	24¾
Strict Middling	—— à ——	—
Good middling	—— à ——	—

SUCRE—Seulement 20 boucauts ont été reçus ce matin. Il y a un stock rond au débarcadère et sous les hangards, mais la demande est limitée et il ne s'est vendu que quelques petits lots de l'article sur la base de 8⅛ pour le fair, 8¾ c pour le good fair, 9⅜ c pour le fully fair à prime, 10¼ c pour le strictement prime et 11 c pour le jaune clarifié; 4c pour les fonds de citernes. Les prix des sucres des raffineries de la ville ont haussé à cause de la grève des ouvriers raffineurs au Nord, grève qui y a déjà amené la fermeture de quelques raffineries. Le jaune clarifié se vend actuellement 11¼ à 12 c, blanc 12¼ à 12¾ c, enere concassé et en poudre 13¾ à 14 c. en pains. coupé 14¼ à 15 c la livre.

MÉLASSE—Il n'y a pas eu de recettes d'envois de plantations aujourd'hui. La claire et l'inférieure sont cotées à 35 à 38 c le gallon, la mélasse des raffineries de la ville se vend 30 c pour l'inférieure, 45 c pour la commune, 50 c pour la belle, 55 c pour la prime, 60 c pour la choisie et 80 c à $1 le gallon de golden syrup.

FARINE—Le marché est calme et sans changement et il ne s'y fait presque que des affaires locales et en manière de placement. Les ventes d'aujourd'hui se sont bornées à 1600 barils.

FARINE DE MAÏS—Le stock en est faible, mais la demande est peu de chose.

MAÏS—Le stock de mêlé et jaune est fort, mais calme, tandis que le stock de blanc est faible et que la demande en est bonne. Ventes d'environ 5500 sacs.

AVOINE—Stock rond et prix un peu plus faciles pour les acheteurs.

SON—Le marché est calme et les prix ont baissé d'environ 5 c les cent livres.

FOIN—Stock rond et article calme. Il s'en est vendu aujourd'hui près de 1600 balles, dont 380 de prime, en trois lots égaux, à $30, 150 de choix à $32.25 et 100 do à $34 le tonneau.

MAÏS EN GRENIER—Le stock en est rond et il y a ici des ordres pour la Grande-Bretagne portant 58 c le boisseau, mais le mouvement est ébranlé par le manque de tonnage.

PORC—En demande et est fortement tenu: le marché est plus ferme. Le mess se vend actuellement en détail $15 50 le baril.

COMESTIBLES.—Les pommes de terre ont haussé, et se vendent au débarcadère $3 à $3 50 le baril. Les oignons se vendent $4 à 4 50 le baril; Pommes vertes $8 le baril. Lesoboux se vendent $ à 13 c la tête. La choucroute $12 à 15 le b.l. Les haricots, blancs du Nord commandent $12 [illegible] blancs de l'Ouest se vendent $10 à $12 [illegible] pois verts à $8 à 9 le baril, [illegible] $8 le baril, pas de raifort. [illegible] à 19 c, pêches sèches 5 à 6 c la livre.

VOLAILLE—Le stock de poules est fort et se vend au débarcadère $5 à $5 50 pour les fortes et $3 à $4 50 pour les jeunes, les dindes $12 à $18, les oies $5 à $8.

ŒUFS—Les œufs abondent et ont baissé à 8 à 14 c la douzaine.

GATEAUX DE GRAINES DE COTON—Il n'y [illegible]

CHANDELLES DE [illegible]—Le marché est bien approvisionné de chandelles pour les besoins du commerce le poids plein commande 18 c la livre, en gros et par placements, 19½ c.

TONNELLERIE—Le stock de parches tant pour barils que pour boucauts est rond et la demande modérée. [illegible]

[illegible]

BANDES DE FER—Les bandes de fer commandent 7c la livre pour remplir des ordres.

SACS EN PITRE—Il ne s'est pas fait de ventes de sacs depuis quelques jours.

VINS ET SPIRITUEUX—Le stock de vin [illegible] et la demande bonne. Nous cotons: Port (Burgundy) 90 c à $1 10, Madère (français) 90 c à $1 10, Sherry 95 cts le gallon, vin rouge de Bordeaux $45 à $48 la barrique. Le stock d'eau-de-vie est fort et la demande peu active; nous cotons celle de La Rochelle $4 25 à $10 le gallon, de Cognac $5 50 à $15, genièvre de Hollande à $3 25 à 4, rhum de la Jamaïque $7 à 8 le gallon, absynthe $17 la caisse, vermouth $8 à 11 50 la caisse.

FRUITS—Il y a un bon stock de fruits sur le marché, mais les affaires sont peu [illegible] les oranges de Sicile $5 50 à 6 la caisse, amandes 17 à 18½ c la livre, noix anglaises 15 à 18 cts, noisettes 12 à 12½ c, pacanes 10 c, figues 17 c, citrons 45 c, dattes 3 à 9 c, pistaches 10 c, pruneaux 11 à 13 c, raisins de Corinthe 9¼ à 10 c, noix du brésil 10 c la livre, ananas—il n'y en a pas sur le marché, noix de coco $3.50 le cent.

SEL—Les stocks de sel tant de gros que de fin, dans les mains de commerçans est rond et il y a en outre sur le marché et invendus deux chargements de sel de Liverpool [illegible]

Le stock de sel en grenier consiste en sel des Iles Turques, de St Martin, du Mexique et de Marsella, ce stock est ample et suffira à toutes les demandes anticipées. Nous cotons le sel des Turks Islands et de Marsella à $1 35 à 1 40 le sac de 140 livres.

Quand de forts lots sont pris en entrepôt par des vaisseaux [illegible]

DOUVES EN CHÊNE—Le stock [illegible] et on en attend d'autres envois. La demande se fait principalement pour France, et quelques petits embarquemens se font pour l'Italie et l'Angleterre. Il se fait aujourd'hui peu d'affaires à cause de [illegible] de place. Nous cotons les douves extra pour pipes, par 1200 [illegible] navire, commandent $[illegible] les 1200; do pour vin $125 à 130; extra pour boucauts $140 à 145, extra pour claret, $100 à 165, do pour baril $60 à 65, do pour barillets $45 à $50.

Bureaux de la Compagnie d'Assurance HOPE de la Nouvelle-Orléans.—Nlle-Orléans, 1872.—Une assemblée des actionnaires tenue au bureau de la Compagnie, No 31 RUE DU CAMP, le jeudi, 11 JUILLET prochain, à MIDI, pour soumettre la compagnie à faire partie de L'ASSOCIATION DES ASSUREURS DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, corporation qui s'organise actuellement, en vertu d'une charte accordée par la Législature, à sa dernière session, dans le but d'établir des agences dans les Etats de l'Union et ailleurs.

Par ordre de la Direction.

LOUIS BARNETT, secrétaire.

14 juin—au 11 juil. inc.

Premier District Congressionnel.—Nouvelle-Orléans, 6 juin 1872.—Conformément à l'appel qui leur a été adressé, les délégués du Premier District Congressionnel se sont réunis dans la grande salle de l'Opéra à cinq heures de l'après-midi.

Le but de la réunion a été annoncé comme devant être la nomination d'un représentant au Congrès pour le 1er District Congressionnel.

La résolution ci-après a été adoptée:

Résolu,—Que le président de cette Convention est autorisé à inviter les délégués du District Congressionnel à se réunir à la Nouvelle-Orléans, le 1er lundi de juillet prochain, à midi, dans la salle du Quartier-général du Parti Démocrate, encoignure Gravier et St Charles, pour prendre toutes mesures qui seront jugées utiles, et procéder à la nomination d'un candidat au Congrès pour le District.

18 juin—[illegible] A. WALKER, chairman.

Association du Peuple pour résister aux Taxes inconstitutionnelles.—Nous, soussignés, personnes croyant qu'en signant l'appel pour la première assemblée qui a eu lieu à Odd Fellows' Hall, elles avaient droit aux privilèges de membres de cette Association, sont informés que ces privilèges ne peuvent être réclamés que par ceux qui se sont inscrits sur les livres de l'Association.

Par ordre du Conseil des Directeurs.

D. WARREN BRICKELL, président.

F. R. SOUTHMAYD, secrétaire. 12 juin

Metropolitan Loan and Pledge Bank—No 14 de la rue du Camp, entre les rues Canal et Commune, au-dessous du City Hotel. Nouvelle-Orléans, 5 juin 1872.—Avis est donné aux personnes qui ont des gages dans cette banque, de payer l'intérêt et de racheter les dits gages d'ici au 1er juillet, sinon les dits gages seront vendus pour le recouvrement du montant dû.

T. D. VAN HORN, caissier.

6 juin—1m.

Commercial Insurance Company.—Une assemblée des actionnaires aura lieu au bureau de la compagnie, le LUNDI 1er juillet prochain, à l'effet de prendre en considération un amendement à la charte de la dite compagnie.

Les actionnaires sont priés d'être ponctuels.

WALTER HUNTINGTON, Secrétaire.

31 mai—1 m.

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, Jackson et le Nord.—Grande réduction dans les prix de places pour les stations. A dater du 1er juin 1872, des BILLETS VALABLES POUR TROIS MOIS à des prix très réduits seront mis en vente, à la Nouvelle-Orléans, à Magnolia et dans toutes les stations intermédiaires.

Pour plus amples détails, s'adresser à A. D. SHELDON, agent, au rez-de-chaussée du City Hotel.

D. F. CAREY, agent-général des billets.

C. FROST, surintendant général. 2 mai—1m

Compagnie de Manufacture de Papier de la Louisiane.

Nlle-Orléans, juin 1872.

Le 8 mai 1872, à une assemblée des actionnaires de la Compagnie de manufacture de papier de la Louisiane, la résolution suivante a été adoptée:

Il est résolu que les Directeurs sont autorisés à augmenter le capital de la Compagnie et à le porter à une somme qui n'excédera pas deux cent mille piastres, ($200,000) en mettant de nouvelles actions qui seront connues sous le nom de actions privilégiées.—[illegible]

[illegible]

Les listes de souscription seront ouvertes chez les directeurs, les actionnaires de la Compagnie et à la Manufacture, rue Liberté, près le Nouveau Bassin.

H. CLARENCE, Secrétaire.

Avis.—Taxes.

Le paiement de taxes d'Etat et de ville est, de la part du soussigné, l'objet d'une attention spéciale. Recouvrement de tous genres. Achat et vente de toute espèce d'obligations de l'Etat et de la ville.

H. BIER,
Au No 24 de la rue Carondelet, bureau du fond.

16 juin—1m

Taxes de ville,

Département des Finances

1er juin 1872.

Les contribuables se souviendront que le temps de payer les taxes de ville sans de grands frais s'écoule rapidement.

On ne sait peut-être pas, que le simple enregistrement des comptes de taxes au bureau du conservateur des hypothèques constitue un privilège sur les propriétés des délinquants, et aucun transfert ne peut être fait avant que le compte soit payé avec tous les frais.

Les taxes peuvent être payées maintenant comme suit: une piastre vingt cents comptant; une piastre cinquante cinq cents en taxe cinq huit de remboursement, certificats d'allocations, certificats d'écoles ou mandats de police métropolitaine.

L'escompte extraordinaire auquel ces obligations peuvent être achetées comptant, mais [illegible] neutralisera l'effet des fortes taxes dont on se plaint avec justice; d'autant que le [illegible] du comptant demandé, ou des [illegible] bonds s'adresse au patriotisme de chaque citoyen qui devrait désirer le ville se voir soulagée [illegible] qu'on ne peut atteindre sans la mesure de crédit de ses bons.

JOHN S. WALTON, Administrateur des finances.

1er juin—1m.

Association des Citoyens pour la Résistance à la Taxe.

Bureau Central, No 52, rue du Camp.

Les seules Listes d'Enregistrement comme membres de l'Association, sont au bureau central; chez M. G. de Feriet, No 10, rue Royale; chez M. Weber, encoignure Esplanade et Casacalvo; chez M. Jos. Carreras, à Alger; chez M. H. F. Stevens, 53, rue Marais; chez le Dr. Wade, encoignure Magazine et Jackson; chez M. D. F. Scanlan, 201, rue Commune, Théodore L. Suge, 165 rue Orléans.

Les signataires doivent être inscrits à l'un des bureaux ci-dessus, pour pouvoir profiter des avantages offerts par la dite Association.

Par ordre de la Direction.

JULIEN MICHEL,
Avocat résidant au Bureau Central, de midi à 2 heures.

15 mai—

Sucres, Mélasses et Sirops.

SUCRES RAFFINÉS—Sucre en pains, coupés, Sucre en morceaux et Sucre en poudre.
A. THOMSON & Co.,
No 45 de la rue Tchoupitoulas.

SIROP—"Golden Syrup" article supérieur et par de la Louisiane provenant de la Raffinerie Crescent City. A. THOMSON & CO.,
No 45 de la rue Tchoupitoulas.

SIROP ET MÉLASSE RAFFINÉS—provenant de la Raffinerie Crescent City, marques "Orleans Louisiane," "Chalmette," "Pelican."
A. THOMSON & CO.,
No 45 de la rue Tchoupitoulas.

MÉLASSE DE LA LOUISIANE—Différentes qualités de mélasses d'habitation, en barils, demi-barils et barilets.
A. THOMSON & CO.,
No 45 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRE CLARIFIÉ—en excellente qualité, blanc et jaune, en boucauts et barils.
A. THOMSON & CO.,
No 45 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRE DE LA LOUISIANE—Différentes qualités de Sucre d'habitation en boucauts et barils.
A. THOMSON & CO.,
No 45 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES ETRANGERS—de Cuba, de Demerara et de Porto-Rico, en boucauts et en caisses.
A. THOMSON & CO.,
No 45 de la rue Tchoupitoulas.

5 oct—1 an

Fonderies Machines, &c.

Chaudières à Sucre du Tennessee

De la célèbre Usine de Stacker.

APPARTENANT à MM. WOODS, YEATMAN & CO.—Le soussigné a constamment un choix assorti de ces Chaudières, ainsi que des GRILLES et des BOUCHES DE FOURNEAU, des tout leurs modèles.

E. F. LAVILLEBEUVRE,
Marchand-Commissionnaire, No 16, rue Union.

12 oct—1an

FONDERIE DE LEEDS.

ETABLIE EN 1825.)

Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Moulins à sucre, des Chaudières à vapeur, [illegible]

LEEDS & CO.

FONDERIE SHAKESPEARE,

RUE GIROD,

Entre les rues Baronne et Dryades,

Nlle-Orléans.

JOS. A. SHAKESPEARE,
A. SMITH, S. SWOOP,
SHAKESPEARE, SMITH & CO.,
GEDDES, SHAKESPEARE & CO.,

FONDERIE [illegible]

Fonderie et Fabrique de Bouilloires D'ARMSTRONG,

Au coin des rues Erato et [illegible] (et devant rue de la Vieille-Levée.)

W. J. ARMSTRONG...............Directeur.

MACHINES A VAPEUR, MOULINS A SUCRE, MACHINES A DÉGRAINER, [illegible]

[illegible]

Conditions Avantageuses.

AVEC des [illegible]

[illegible]

COUDRE [illegible]

9 juin—[illegible]

LOTERIE.

Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

[illegible]

GROS LOT $100,000

CLASSE I.

HOWARD, SIMMONS & Co.......[illegible]

——PLAN——

[illegible]

CHAS. T. HOWARD, Président,
Lock Box 692, Bureau de Poste de la Nlle-Orléans.

[illegible]

DENTISTES.

Le Dr. CHARLES E. KELLS

DENTISTE,

[illegible] No 14 rue [illegible]

Révolution! Révolution!

LES DENTS!

[illegible]

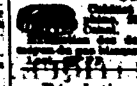

DENTISTES.

Le docteur ALLEN, No 12 rue Dryades, donne des conseils pour la meilleure méthode de conserver les dents [illegible]

[illegible]

Pièce supérieure au complet pour $20 seulement.

Le Dr CHS MERMILLIOD, Dentiste, [illegible]

INSTITUTIONS.

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES

Dirigé par Mme MATTHEY,

Successeur de

Mme LAVILLEBEUVRE et DEBON,

No 275, rue Dauphine entre Ursulines et Hôpital,

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement.

21 fév—1an

LE LOOQUET-LEROY,

Institution Collégiale de la Nlle-Orléans,

No 229 rue du Camp,

Entre les rues Calliope et Poeyfarré.

L'ANNÉE Scolaire de cette Institution commencera LUNDI, [illegible] septembre, [illegible]

[illegible]

Pour détails et conditions, s'adresser au Directeur.

E. LOOQUET-LEROY, Directeur.

N. O. GOLD PEN FACTORY,

COIN

St-Charles & Commercial Place

PORTE-PLUMES et CRAYONS aux prix de fabrique.

$63 PLUMES. Les pointes les plus fines du monde. PLUMES à Lunettes. PLUMES pour de mes. PORTE-PLUMES en or.

Nouvelles POINTES faites aux plumes pour 50 cts et 75 cts.

1er déc—1 an

SEULE AGENCE

DE LA CÉLÈBRE MARQUE DE

Martini Sola & Co.

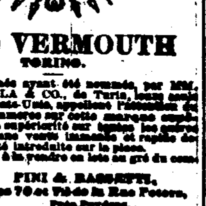

VINO VERMOUTH

TORINO.

LES soussignés ayant été nommés, par MM. MARTINI SOLA & CO., de Turin, leurs seuls agents aux Etats-Unis, appellent l'attention du public et du commerce sur cette marque supérieure, dont la supériorité sur toutes les autres est établie par une vente immense et rapide depuis qu'elle a été introduite sur la place.

Ils sont prêts à le vendre en lots au gré du commerce.

FINI & BASSETTI,
Nos 70 et 72 de la Rue Pecore, Près Poydras.

4 [illegible]

J. A. PERIER.

PIANOS ET HARMONIUMS,

95...............ROYALE...............95

CONCURRENCE IMPOSSIBLE.

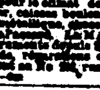

La maison J. A. PERIER vient de recevoir un choix considérable de PIANOS des meilleures fabriques de Paris, tels que les célèbres [illegible] Pleyel, Wolf & Co, Weber, Aimé Thibout & Co., et les Harmoniums [illegible] de la maison A. Debain, [illegible]

[illegible]

Accords, réparations et échanges de pianos. [illegible] No 95, rue Royale, même maison.

11 fév—1an

DÉPOT CENTRAL

DES AMATEURS.

55............Rue St Charles............55

F. CHARLEVILLE,

—AU FUSIL ROUGE—

ARTICLES DE PÊCHE.

NOUVEAUX ET VRAIS.

LE soussigné a pris des arrangements avec les meilleures maisons d'Europe et du Nord qui lui fournissent ces marchandises aux prix [illegible]

[illegible]

F. CHARLEVILLE,
Au No 55 de la rue St-Charles.

Agent spécial des célèbres fusils "Parker" [illegible]

7 fév—1an

Feutre d'Irlande à Toits.

Contracteurs pour le Feutre Toits, [illegible] l'Exposition Internationale de Paris, [illegible] 1867.

Dates des patentes—31 octobre 1865 et 17 mai 1870.

PLUSIEURS PRIX ET MÉDAILLES.

NOUVELLE PRÉPARATION A TOITS.

(Non Inflammable)

DE D. ANDERSON & SON,

[illegible]

FABRICANTS de [illegible]

[illegible]

JULIUS LOEFFLER

[illegible]

P[illegible]

DIVERS.

Sauvez vos jours et vos propriétés.

[illegible] DE BLANC DE BALEINE MINÉRALE.

C'EST la grande lumière du siècle. [illegible]

[illegible]

TILDEN & CO.,
New Lebanon, N. Y. et 176 William street, N.Y.

NOUVEAU DÉSINFECTANT.

[illegible]

Pharmacie à la Baie St-Louis.

M. E. DELERY a l'honneur d'annoncer [illegible] un assortiment complet de MÉDICAMENTS DE PREMIER CHOIX, [illegible]

Aussi—Cigares, cigarettes, tabac et pipes à l'usage des amateurs de la Nouvelle-Orléans.

JOS. BRANDNER,

MARCHAND-TAILLEUR.

34............Rue Bienville............34

Entre les rues Dauphine et Bienvile.

Nouvelle-Orléans. Sept—1m

Important pour les Cafés et Salons de Bière.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il délivrera à domicile le meilleur CINCINNATI LAGER BEER à $6 le per demi-baril.

ROBERT FASNACHT,
7 avril—1m 34 et 36 rue Poydras

Cercles à Coton, en fer,

A VENDRE PAR

BARTLETT & RAYNE.

(Agents généraux)

Au No 49 de la rue Carondelet.

ET par tous les marchands de cercles en Fer et de Toile d'Emballage—au plus bas prix de marché.

[illegible] CERCLES ARROW; [illegible]

Eau-de-Vie Cognac.

CAZADE & CROOKS,
No 36 Beaver Street,
NEW-YORK.

Seuls agents de MM. OTARD DUPUY & CO., aux Etats-Unis, annoncent à leurs amis et au commerce qu'ils sont prêts à recevoir les demandes d'EAU-DE-VIE OTARD DUPUY & CO. qui sera expédiée directement de France à la Nlle-Orléans, et qu'ils seront représentés, à la Nlle-Orléans par

M. WASHINGTON MORTON,
au Nord de la rue Gravier.

6 juin—1m

G. W. DUNBAR & SON

FABRICANTS DES

SIROPS DE FRUITS

QUI ont obtenu la Médaille. L'arome de ces sirops se compose uniquement de jus de fruits. Ils ont obtenu les premiers prix à l'exposition.

Ils seront vendus par les grocéries au prix de fabrique.

7 avril—

Scierie VARIETY, à Vapeur.

W. E. W. SMITH.

Propriétaires.

No 164 de la rue St-Joseph,

Nlle-Orléans.

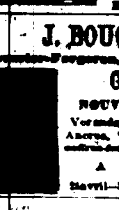

PRÉPARATION de bois de charpente, [illegible] et réparation de [illegible] rampes et membres. [illegible]

[illegible]

S'adresser à la boîte 151 de [illegible]

J. BOUCHOUX,

[illegible] 65, rue St.-Pierre.

GRILLAGE,

NOUVEAUX MODÈLES.

Verandahs, Balcons, Entourages, Ancres, Tuiles, Réparations de [illegible]

A PRIX RÉDUITS.

L'Argent ne peut pas l'acheter!

CAR LA VUE EST SANS PRIX!!

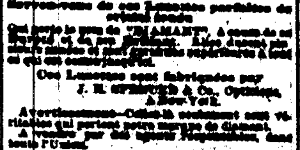

SI VOUS Y TENEZ,
Servez-vous de ces Lunettes parfaites de cristal fondu

Qui porte le nom de "DIAMANT," à cause de sa dureté et de son brillant. [illegible]

Ces Lunettes sont fabriquées par
J. E. SPENCER & Co., Opticiens,
à New-York.

Avertissement—Celles-ci seulement sont véritables qui portent notre marque de diamant. [illegible]

MR. LILIENTHAL,
Bijoutier et Opticien,
Au No. 93 de la rue du Canal,
est le seul agent à la Nouvelle-Orléans, [illegible]

$60 et $65.

MACHINE A COUDRE

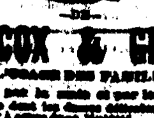

—DE—

WILCOX & GIBBS,

A L'USAGE DES FAMILLES.

L[illegible]

[illegible]

M. S. Hedrick,
[illegible]
Au No 103 de la rue du Canal,
Nlle-Orléans.

On demande des AGENTS pour la vente [illegible]

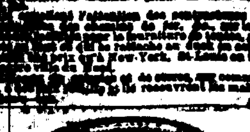

CASSIDY & MILLER,

No 103 de la rue St-Charles, Nlle-Orléans.

[illegible]

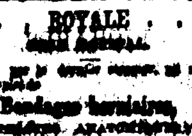

PHARMACIE GRIFFO,

285 ROYALE 285

REÇU, par le dernier steamer, un assortiment complet de

Bandages herniaires,

[illegible]

Charbon. Charbon.

G. W. [illegible]

MARCHAND EN GROS

De Charbon de Pittsburg,

[illegible]

MEDICAMENTS.

Nlle-Orléans, 22 mai 1872.

A M. Curtiss,

[illegible]

[illegible] HOWARD.

[illegible]

La Charlotte [illegible]

[illegible]

AVIS [illegible]

(POUR LA CHUTE DE LA MATRICE)

[illegible]

Ces Appareils sont sans égaux en Amérique ou en Europe.

[illegible]

H. [illegible]

Ayez Foi aux vos Enfants!

LE GRAND REMÈDE!

[illegible]

C'est le grand calmant des enfants [illegible]

Préparé par la GRAFTON MEDICINE CO., [illegible]

A vendre par tous les pharmaciens [illegible]

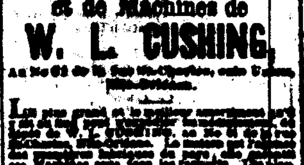

Dépôt de Machines à Coton et de Machines de

W. L. CUSHING,

Au No 62 de la rue St-Charles, [illegible] Nlle-Orléans.

LES plus grand et le meilleur assortiment [illegible]

[illegible]

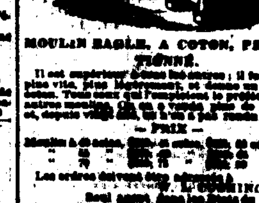

MOULIN EAGLE, A COTON, PERFECTIONNÉ.

Il est supérieur à tous les autres; il fonctionne plus vite, plus légèrement, et donne un meilleur coton. [illegible]

—PRIX—

[illegible]

Les ordres doivent être adressés à
W. L. CUSHING,
[illegible]

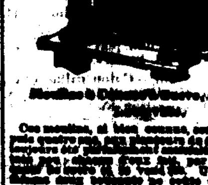

Moulins à [illegible]

[illegible]

A. A. MOUTON.

[illegible]

F. [illegible]

E. DROHAMPS,

[illegible]

MIRAMON,

[illegible]

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle

—DES—

[illegible] la Nlle-Orléans

[illegible] DU CANAL

[illegible]

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant:

[illegible]

PAUL FOURCHY, Président.

G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE

[illegible]

F. CHS. COUVILLIER, Notaire Public.

[illegible]

—Directeurs—

P. Maspero,	David McCoard,
R. Z. Bell,	[illegible]
M. Puig,	[illegible]
F. N. Wills,	[illegible]
D. A. Chaffraix,	[illegible]

11 jan—1an Chas. Lafitte.

VINGT-TROISIÈME RAPPORT ANNUEL.

—DE LA—

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Croissant.

(CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.)

Nlle-Orléans, 13 mai 1872.

CONFORMÉMENT à la Charte, les Directeurs [illegible]

[illegible]

CHAS. A. ADAMS, Président.

HENRY V. MOGNEY, secrétaire.

[illegible]

W. H. EVANS, Juge de la Seconde Cour de Justice de Paix, de la Paroisse d'Orléans.

[illegible]

CHAS. A. ADAMS, Président.

HENRY V. MOGNEY, secrétaire.

DIRECTEURS:

Saml H. Kennedy,	John Phelps,
C. T. Buddecke,	P. N. Foley,
A. G. Ober,	A. Thomson,
R. H. Summers,	E. Newman,
P. N. Strong,	Victor Meyer,
Joseph Bowling,	J. I. Spencer,
S. B. Newman.	

DIXHUITIÈME RAPPORT ANNUEL

—DU—

Factors' and Traders' Insurance Company.

[illegible]

PRIMES POUR L'ANNÉE:

[illegible]

HARMON DOANE, Président.

[illegible]

DIRECTEURS:

[illegible]

Aux Consommateurs.

JOHN T. DUFOUR,

[illegible]

Le Docteur J. E. PERIER,

[illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

AUGUSTIN MARRERO vs WILLIAM DODDS.

[illegible] COUR DE DISTRICT [illegible]

[illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

STEPHEN HUMPHREYS vs LA SOCIETE BETHEL ZION CONGREGATIONAL, [illegible] AFRICAN METHODIST EPISCOPAL ZION SOCIETY.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT [illegible]

[illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la paroisse d'Orléans.

THEODORIC AVENDANO vs les Successions de A. M. D'MEZA.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 1,485—[illegible]

[illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la paroisse d'Orléans.

J. H. POLMAYS & CO. vs FREDERIC BANDER.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, [illegible]

[illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la paroisse d'Orléans.

LA BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE vs JOHN LABARRE et la Demoiselle ADILLE FOUCHER, [illegible]

QUATRIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans—No 23,143—[illegible]

[illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS vs la demoiselle MARIE CÉLINE DUCATEL.

SEPTIÈME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans [illegible]

[illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

JAMES R. BUNTE vs J. R. POWELL.

[illegible] Cour de District pour la Paroisse d'Orléans [illegible]

[illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. ROGER & CO.

Vente sans Réserve

[illegible] Bottes, Souliers et [illegible]

75 malles Congress [illegible]

PAR L. ROGER & CO—[illegible] JEUDI, le 20 juin [illegible]

[illegible]

PAR GABRIEL LEAUMONT.

Bottes, Souliers, Brodequins, Chapeaux et Articles de Toilette.

PAR GABRIEL LEAUMONT, [illegible] MERCREDI, 19 courant, à 10 heures du matin, [illegible]

[illegible]

PAR EUGENE TOURNE.

11 crates Faïence, [illegible] Louis, de Liverpool.

PAR EUGENE TOURNE [illegible]

[illegible]

PAR PLACIDE J. SPEAR

LIVRES. LIVRES.

PAR PLACIDE J. SPEAR, [illegible]

[illegible]

Vente sans Limite.

Deux élégants Cottages, dans la rue des Français, Troisième District.—Vente à longs termes.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur.—[illegible] JEUDI, [illegible] juin 1872, à midi, [illegible]

[illegible]

PAR G. DE FERIET & Co.

Succession d'ABRAHAM H. D'MEZA.

No 33,497 du docket de la Deuxième Cour de District.

Terrains pour bâtir, dans la rue Miro, entre les rues Canal et Douane.

Terrains pour bâtir dans la rue du Canal, entre les rues Derbigny et Roman.

PAR G. DE FERIET & CO.—[illegible]

[illegible]

F. GONTHIER.

MARCHAND-TAILLEUR ET [illegible]

34.........rue St-Charles.........34

L'HONNEUR d'informer ses [illegible]

[illegible]

GEO. MERZ,

BRASSERIE DU VIEUX CANAL,

[illegible]

PAR suite de [illegible]

TEUTONIA

Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans.

Le Bureau [illegible] au No. 111 de la rue Gravier, Nlle-Orléans.

Assure contre les risques d'Incendie, de Rivières et de Mer, aux taux les plus bas.

Capital...........................[illegible]

[illegible]

DIRECTEURS:

[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

[illegible] Rapport Annuel.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

[illegible]

CHAS. BRIGGS, Président.

J. P. ROUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,

[illegible]

CHAS. BRIGGS, Président.

ANT. CARRIERE, Vice-Président.

J. P. ROUX, Secrétaire.

[illegible]

Consulat de France.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN MARKS & CO

[illegible]

PAR HOFFMAN, MARKS & CO. — A. LEVY, [illegible] MERCREDI, 19 juin 1872, à 10 heures [illegible]

[illegible]

Liquidation positive de la maison LION & PINSARD.

Nos 161 et 163 de la rue du Canal. Vente à 3 et 6 mois de crédit, de tout le [illegible]

PAR HOFFMAN, MARKS & CO. ALEX. LEVY [illegible]

[illegible]

Vente de Syndics.

DANS L'AFFAIRE SOPHIE BOUTRON

En Faillite—No 1288.

Cour de District des Etats-Unis d'Amérique pour le District de la Louisiane.

Vente des Meubles, Pianos, Glaces et Châssis de [illegible], Lits [illegible]

[illegible]

PAR N. VIGNIE.

Meubles. Coffres-Forts, Pianos.

PAR N. VIGNIE, [illegible]

[illegible]

PAR S. GUINAULT.

Vente pour cause de départ.

Beaux Meubles.

PAR S. GUINAULT, encanteur. [illegible]

[illegible]

PAR R. M. MONTGOMERY.

Meubles. Meubles. Meubles.

PAR R. M. MONTGOMERY.—Il sera vendu, JEUDI 20 juin à 11 heures, [illegible]

[illegible]

PAR M. BARNETT

MAURICE BARNETT, Encanteur.—Bureau [illegible]

[illegible]

Liste des Lettres Françaises, Espagnoles et [illegible] restant au bureau de la Poste, le 18 Juin 1872.

[illegible]